Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 1 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Code produit : BC4074SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Tampon phosphonate **Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant:

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc. 860 Gitts Run Road Hanover, PA 17331 1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

Canada

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification de danger

Classification SGH:

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, irritation respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :





Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Déclarations de mise en garde :

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 2 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P305+P351+P338+P310 SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes.

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

P304+P340+P310 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P301+P330+P331+P310 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P303+P361+P353+P310 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.

P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau	94.49
Numéro CAS : 7647-01-0	Acide hydrochorique	5
Numéro CAS : 7787-47-5	Chlorure de béryllium	0.06

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation:

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 3 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après ingestion :

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique:

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser l'eau comme produit extincteur

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Référence à d'autres sections :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 4 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
NIOSH	Acide hydrochorique	7647-01-0	NIOSH LER C 7,0 mg/m ³
	Acide hydrochorique	7647-01-0	NIOSH LER C 5,0 ppm
ACGIH	Acide hydrochorique	7647-01-0	ACGIH VLS C 2,0 ppm
	Chlorure de béryllium	7787-47-5	ACGIH VLS 0,00005 mg/m³, en tant que Be (fraction inhalable)
United States (OSHA)	Acide hydrochorique	7647-01-0	OSHA LEP C 5,0 ppm
	Acide hydrochorique	7647-01-0	OSHA LEP C 7,0 mg/m ³
	Chlorure de béryllium	7787-47-5	OSHA LEP 0,002 mg/m³, en tant que Be
	Chlorure de béryllium	7787-47-5	OSHA PEL C 0,005 mg/m³, sous la forme Be (0,025 mg/m³, sous la forme Be, pour des pics de 30 par tranches de 8 heures)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire:

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 5 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide incolore
Odeur:	Légère odeur
Seuil d'odeur :	Non déterminé
Valeur pH:	<1
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé
Point/intervalle d'ébullition :	environ. 100°C (212°F)
Point d'éclair :	Non déterminé
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité :	1.014 g/cm³
Densité relative :	Non déterminé
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé
Température d'autoinflammation :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé
Viscosité dynamique :	Non déterminé
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Le contact avec des agents oxydants libérera du chlore. Le contact avec l'aluminium ou le zinc et d'autres métaux générera de l'hydrogène inflammable.

Le contact avec des hypochlorites génère du chlore gazeux.

Conditions à éviter :

Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles :

Éviter tout contact avec les agents oxydants forts, les bases, les agents réducteurs et les métaux.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 6 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique peut conduire à la libération d'oxydes de soufre, de carbone et de chlorure d'hydrogène.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Acide hydrochorique	inhalation	CL50 - Souris - 1.108 ppm / 1 heure
Chlorure de béryllium	dermique	DL50 - Rat - 86 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Acide hydrochorique	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
Chlorure de béryllium	Provoque une irritation de la peau.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque de sérieuses lésions aux yeux. **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Chlorure de béryllium	Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Chlorure de béryllium	Peut causer une réaction allergique de la peau.

Cancérogénicité

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Chlorure de béryllium	Chlorure de béryllium	Peut provoquer le cancer.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Acide hydrochorique	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme
Chlorure de béryllium	Groupe 1 -Cancérigène pour les humains

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 7 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
Chlorure de béryllium	Reconnu comme étant cancérigène pour l'homme

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation: Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
1	Toxicité spécifique de l'organe cible, exposition unique - Peut provoquer une irritation.
	Toxicité spécifique de l'organe cible, exposition répétée - Dommages aux organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Chlorure de béryllium	CL50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 0,400 mg/l - 96 heures
	CL50 - Pimephales promelas (Pimephales promelas) - 0,150 mg/L - 96 heures

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 8 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Acide hydrochorique)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Acide hydrochorique)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 CORROSIVE
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantité limitée	1L

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 9 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

N° UN	1760
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Acide hydrochorique)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantité limitée	1L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC		
Nom en vrac	Aucun(e)	
Type de navire	Aucun(e)	
Catégorie de pollution	Aucun(e)	

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

7647-01-0	Acide hydrochorique	répertori é
7732-18-5	Eau	répertori é
7787-47-5	Chlorure de béryllium	répertori é

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 3-0-1-acid **HMIS**: 3-0-1

Date de préparation initiale : 09.19.2016

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.19.2016 Page 10 sur 10

Réactif au chlorure de béryllium acidifié

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit